



Entreprises 80

Le mensuel de la CCI d'Amiens | www.amiens.cci.fr | N° 103 - OCTOBRE 2007

▶ ENTREPRISES

- ▶ **SFG, productivement vert** PAGE 3
- ▶ **Jardin du Pic Vert**
4 000 variétés en ligne PAGE 3
- ▶ **ATX fait des étincelles** PAGE 5
- ▶ **Bow médical**
+ 40 % par an PAGE 5
- ▶ **Aquarelle.com**
la fine fleur du web PAGE 7

▶ TENDANCES

- ▶ **Produits agricoles**
pourquoi ça flambe ? PAGE 11
- ▶ **La nouvelle vie des**
déchets du bâtiment PAGE 11

▶ CCI PRATIQUE

- ▶ **Le jardin Parmentier**
la vitrine du mois PAGE 13
- ▶ **Mettez des agro ressources**
dans votre entreprise PAGE 14

▶ INFOS CCI

- ▶ **L'esprit d'entreprendre**
souffle pendant 1 mois PAGE 15
- ▶ **City guide, les commerces**
en un clic PAGE 15
- ▶ **Sup de Co atteint les**
1 000 étudiants PAGE 15

CONTACTS Entreprises80

Rédaction : CCI d'Amiens, Service communication
6, boulevard de Belfort - 80 000 Amiens
Tél : 03 22 82 22 69 - Fax : 03 22 82 22 91
anne.feger@amiens.cci.fr

Publicité : PMP, 29 rue de la République, 80000 Amiens
Tél : 03 22 82 84 00 - Fax : 03 22 82 84 19
Abonnement : 1 an - 10 numéros : 10 €

Édité par le Courrier Picard, rue de la République, 80000 Amiens • Directeur de la publication : Michel Collet • Rédacteur en chef : Anne Feger • Comité éditorial : André Alexandre, Daniel Chenal, Daniel Gay, Jean-Bernard Grubis, Sylvie Pruvost, Christine Ruiz, Béatrice de Villeneuve • Rédaction : Stéphanie Bescond, Anne Canonne, Laëtizia Déprez, Kalcoume Doucoure, Justine Feutry, Elisabeth Gillon, Eleonore Lelong, Louis Marin, Marie Manseillo, Sylvain Parfait, Caroline Pinon, Béatrice Pujebet, Jeanne Ricel, Guillaume Roussange, Nina Tellier • Secrétariat de rédaction et coordination : Laëtizia Déprez • Conception : mia2enpage www.mia2enpage.com • Mise en page : Christian Foucambert • Impression : IPS • ISSN : 1269-326x • Dépôt légal à parution.

▶ DÉVELOPPEMENT

La CCI installe 18 nouvelles entreprises au Pôle Jules-Verne

>> Dès le début 2008, 18 nouvelles entreprises vont rejoindre les 180 déjà installées au Pôle Jules-Verne.

PAGE 2



▶ AILLEURS

Oyonnax : la Plastics Vallée

Le buis, la corne avant le celluloïd puis le plastique. Comme les matières qu'ils moulent, les industriels de la Plastics Vallée entre Ain et Jura ont toujours su faire preuve de souplesse. S'il est loin aujourd'hui le temps où les paysans tournaient le buis comme complément d'activité, l'esprit entrepreneurial et familial résiste. « Les entreprises vivent sur un petit territoire, souligne Isabelle Vincent...

(A suivre)

PAGE 7

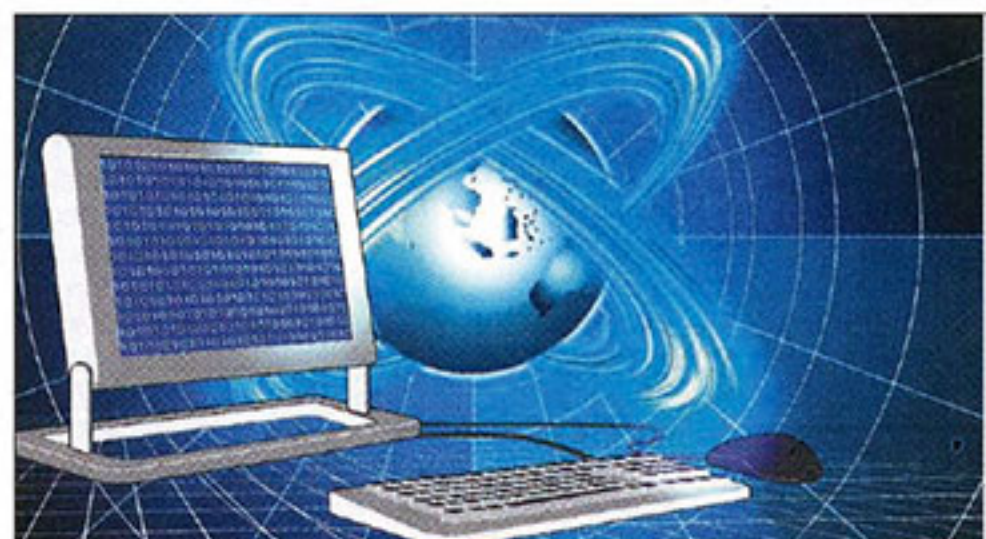


La plateforme technologique du pôle européen de plasturgie (PEP).

▶ DOSSIER

Médias locaux : la nouvelle offre se dessine

PAGES 8-9



L'information locale doit s'appropriier tous les nouveaux médias afin de faire résonner l'identité et la singularité picarde...

► DÉVELOPPEMENT

Les entreprises accros au Pôle Jules-Verne

>> Aménagé et commercialisé par la CCI, le nouveau lotissement du Pôle Jules-Verne accueillera 18 nouvelles entreprises.

Les travaux vont commencer début 2008 sur « l'îlot du bois planté », près de Clarins, les dix-huit lots ayant vite trouvé preneurs. Deux sociétés arrivent de l'extérieur, des entreprises locales ont besoin de se développer, deux jeunes pousses quittent la pépinière pour prendre leur envol... En tout, elles emploieront 600 personnes : un signe que la capitale régionale séduit. Les installations viennent de secteurs aussi variés que la climatisation, le médical, les

s'étend par vagues au fil des acquisitions de terrains, il est aménagé par quartiers. Il représente 270 ha à l'est d'Amiens sur les communes de Longueau, Glisy, Blangy-Tronville et Boves.

Aussitôt commercialisés aussitôt retenus

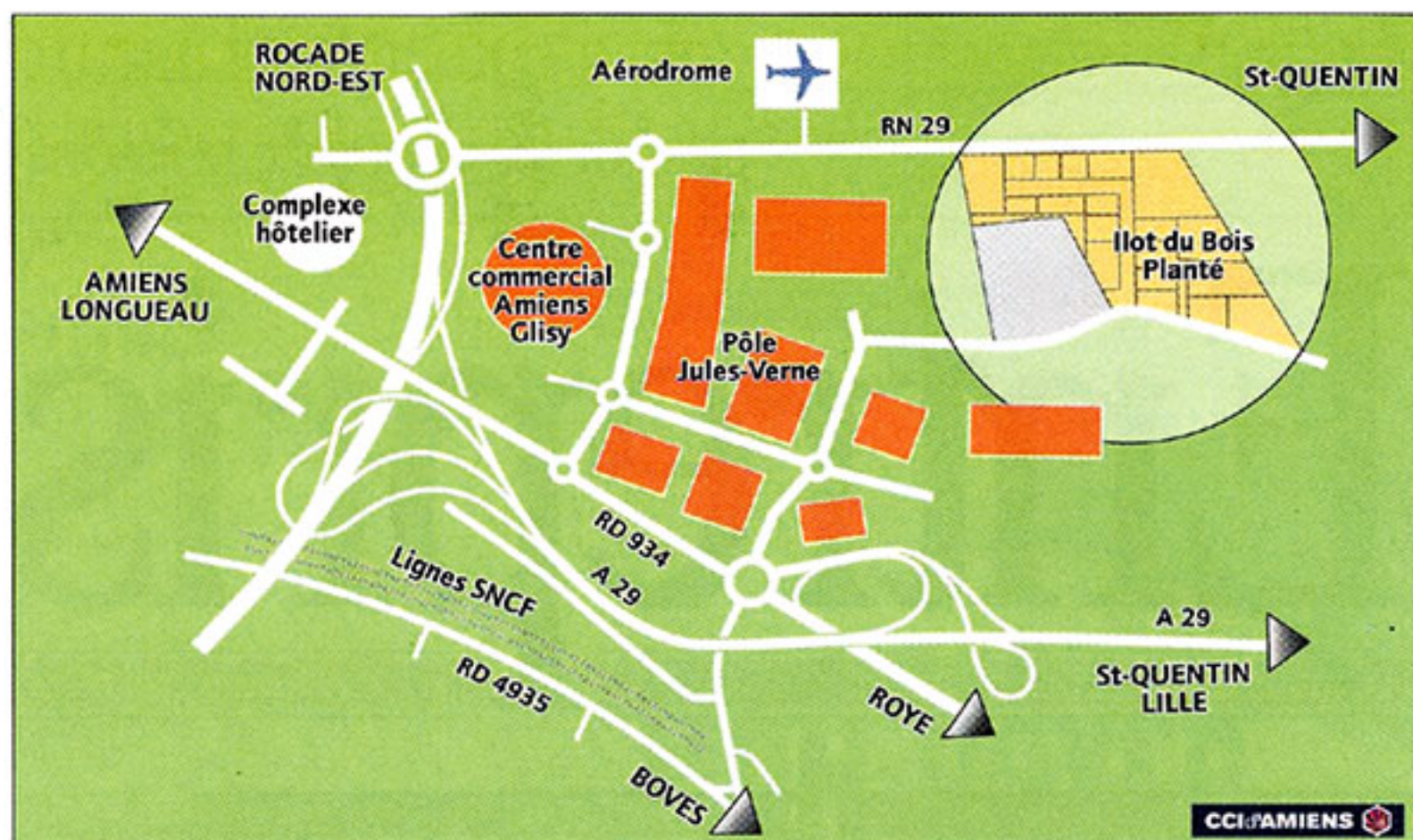
« La CCI propose une palette de terrains et de bâtiments à louer ou à acheter, en indiquant un délai précis car les chefs d'entreprise ont besoin d'une réponse rapide et

« La CCI propose une palette de terrains et de bâtiments à louer ou à acheter en indiquant un délai précis »

André Alexandre, directeur de la CCI d'Amiens.

directions régionales de l'administration, les sièges sociaux... Sur douze hectares, cette partie du Pôle Jules-Verne réunira des bureaux le long de la route de Villers-Bretonneux et des petites entreprises (2 000 à 14 000 m²) ; au centre, on trouvera les unités de production. Suivant la concession d'aménagement que lui a confiée Amiens-Métropole, la CCI d'Amiens investira 4,2M€. La conception de l'ensemble étant l'affaire de Thomas Richez, depuis des années. Comme le Pôle Jules-Verne

s'adapte à la demande : de grandes surfaces pour la logistique et plus loin, des petites et moyennes surfaces pour les ateliers et les bureaux. Les chefs d'entreprise plébiscitent la situation du pôle Jules-Verne, la qualité des aménagements, la disponibilité rapide. Les PMI qui constituent souvent des SCI patrimoniales sont attachées aux bâtiments pérennes, dans un espace assez chic pour être valorisant. Le Pôle Jules-Verne s'agrandit donc mais il ne suffira certainement pas à répondre à



Les dix-huit nouveaux lots du pôle Jules-Verne ont très vite trouvé preneurs.

toutes les demandes ! « D'ici six mois, on va commencer à vendre des terrains à une demi-heure d'Amiens maximum : à Argoeuves, Villers-Bretonneux et Hangest, Croixrault et Flixecourt. En tout 300 ha cessibles, soit presque autant que l'Espace industriel Nord qui, il y a 50 ans, a révolutionné l'économie locale » explique André Alexandre.

Des entrepreneurs heureux

En attendant, le Pôle Jules-Verne fait le plein et les nouveaux venus sont impatients de prendre leurs quartiers dans les nouvelles par-

celles. Ravi de quitter des locaux vieillots inadaptés au dynamisme de sa société, Marc Poismans au nom de Missenart-Quint est conquis. Comme Joël Bocquet, dirigeant Comutelec et Comolec : « Mes clients sont répartis dans toute la région, j'ai besoin d'accéder vite aux autoroutes. Par ailleurs, on doit s'agrandir. En créant une deuxième société, on est passé de 25 à 36 emplois. On est heureux à l'idée de quitter des locaux austères. Le permis sera déposé en fin d'année, on espère déménager un an plus tard. » Responsable du cabinet d'architectes CALC,

Michel Lefort conclut : « Ce choix s'impose, pas question de rester au centre-ville quand on doit circuler beaucoup. Là, on pourra concevoir dans des conditions agréables. On a l'intention de construire un immeuble développement durable, économe en énergie, en bois... près du bois. Logique, non ? »

■ Service développement économique CCI d'Amiens Tél. 03 22 82 22 92



► POINT DE VUE

« L'A24 : doucement mais pas sûrement ! »

■ LAURENT BERNARD
dirigeant d'OPF
membre de la CCI d'Amiens

Le projet d'autoroute entre Amiens, Lille et la Belgique mobilise bien des énergies depuis ses origines. Pour être opérationnel en 2014, encore faudrait-il que le projet avance. Il avance doucement, nous en sommes convaincus, mais pas aussi sûrement que nous l'espérons !

Si ce projet a pris des dénominations différentes, initialement A1 bis puis A24, puis liaison autoroutière Amiens-Lille-Belgique (LAALB), la constante est que cette autoroute déchaîne les passions.

A l'issue des phases de débats publics et des concertations, en octobre 2006, Daniel Canepa, préfet de la région Nord-Pas-de-Calais en charge du dossier, a clairement fait connaître au Ministère des Transports sa préférence passant par l'Armentières avant de rejoindre la N58 belge par le Pont du Badou, au détriment du tracé dit "historique" contournant la métropole lilloise au plus près par l'Ouest, en rejoignant le réseau belge par l'A22. En toute bonne logique, si ce

choix se confirme, une enquête d'utilité publique pourrait démarrer en 2008 !

Mais de trop nombreuses questions restent posées au point de geler le projet : la question des échangeurs, notamment dans la Somme avec les hypothèses de raccordement à Amiens et à l'A16, de Villers-Bocage et de Doullens ! La question du financement : Conseils généraux, Conseils régionaux, partenariat public-privé ?

Cette autoroute est déterminante pour le développement économique de notre territoire et la liaison aux grands ports du Nord de l'Europe. Elle ne constitue pas une simple voie de délestage de l'A1. Nous avons toujours eu l'ambition de nous appuyer sur ce tracé pour assurer le développement économique de notre territoire notamment en raison de la mutation du secteur industriel vers la logistique. Le choix de l'Etat, et notamment les conclusions du Grenelle de l'environnement, concerne au premier chef les entreprises et leur avenir. Il est bon de le rappeler !

► INTERVIEW

« Le Pôle Jules-Verne doit être soigné jusque dans les interstices entre les bâtiments »

>> Deux questions à Thomas Richez, architecte paysagiste de l'ensemble du Pôle Jules-Verne, et donc du futur îlot du Bois Planté.

Comment concevez-vous cet immense espace ?

C'est l'entrée de l'agglomération, le signal de son renouveau économique. Installé au carrefour historique des axes de communication depuis l'époque romaine, il doit avoir une unité. Le pôle Jules-Verne doit être soigné, jusque dans les interstices entre les bâtiments. Je tiens à ce qu'il soit une bonne adresse pour les entreprises.

L'aluminium domine, c'est le matériau repère des lieux. Il assure l'unité visuelle depuis qu'il a été choisi par le Centre commercial de Glisy. Par souci d'harmonie, on a suivi. Cette base grise assez reposante permet de personnaliser facilement les bâtiments puisque les autres matériaux associés sont libres.

Quelles sont les idées directrices pour l'aménagement des douze hectares qui vont ouvrir près du bois ?

Très vert, ce quartier est réservé aux petites parcelles, à côté de géants comme Clarins et le centre commercial. On suggère un esprit de villa, de résidence en lisière de forêt, avec une rue principale assez étroite (25 m) et plantée sur plusieurs épaisseurs. A l'œil, le végétal doit dominer sur les constructions et sur le sol en béton lavé. L'obligation principale ? Que les entreprises s'alignent assez loin de la route pour laisser une pelouse en façade. Si elle sert au stationnement, les voitures s'arrêteront sur des pavés répartis dans l'herbe. En passant en voiture, les bâtiments rangés, les allées, le parking dans la ver-



© Crédit photo : Dubois-Richez

sure, les talus plantés : tous doivent donner une impression soignée. Trop souvent ces creux entre les constructions sont délaissés. Ici, c'est l'inverse.